



Genève, le 26 octobre 2026
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la cohésion sociale et de l'Hospice général

Personnes requérantes d'asile mineures non accompagnées: Genève consolide son dispositif d'accueil, renforce les parcours vers l'autonomie et inaugure le centre d'hébergement d'Aïre

Mis en place dans un contexte de crise migratoire, le dispositif cantonal d'accueil des personnes requérantes d'asile mineures non accompagnées (RMNA) a tenu ses engagements: un diagnostic à l'arrivée, des lieux de vie adaptés à chaque profil et un accompagnement qui se poursuit à la majorité. Les efforts déjà engagés pour la formation et l'insertion sont désormais la priorité. L'inauguration du centre d'hébergement d'Aïre est l'occasion de faire le point.

En mars 2024, le canton et ses partenaires présentaient à la presse les cinq axes prioritaires du dispositif d'accueil des personnes requérantes d'asile mineures non accompagnées (RMNA) à Genève. Fruit d'une volonté politique affirmée et d'une coordination des efforts, l'objectif prioritaire de la plateforme cantonale interinstitutionnelle RMNA était d'assurer à chaque jeune un accueil digne et adapté à sa situation. Ce dispositif a permis de faire face à une hausse sans précédent des arrivées de jeunes migrantes et migrants voyageant seuls. En effet, ils étaient au nombre de 171 fin 2022, 300 fin 2023. Le bilan présenté aujourd'hui démontre que le dispositif est en mesure d'assurer un accueil adapté, un diagnostic socio-sanitaire rapide et des lieux d'hébergement à taille humaine en suffisance.

Des jeunes qui grandissent, des besoins qui changent

Deux dynamiques se dessinent depuis le pic des arrivées en 2023: d'une part, le nombre de RMNA suivis à Genève a nettement diminué, passant de 300 fin 2023 à 162 en septembre 2026; d'autre part, les ex-RMNA ayant atteint leur majorité bénéficient d'un suivi prolongé jusqu'à 25 ans pour garantir un passage à l'âge adulte sans rupture. Sur la même période, les ex-RMNA ont ainsi presque doublé, de 284 à 553. Cette évolution s'observe nettement dans les sites pour jeunes de l'Hospice général: fin 2023, huit jeunes sur dix étaient des RMNA, contre un sur trois aujourd'hui.

"A 18 ans, on devient majeur, mais on ne devient pas forcément autonome du jour au lendemain. Notre responsabilité est de donner les moyens à ces jeunes d'éviter des ruptures dans leurs parcours et de construire leur avenir à Genève, par la formation et l'insertion. Cet accompagnement vise l'autonomie afin de permettre à ces personnes de sortir de l'aide sociale durablement." Thierry Apothéloz, conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale.

Un parcours sur mesure vers la formation et l'emploi

Cette nouvelle donne déplace l'enjeu vers la formation et l'insertion, avec une double exigence: répondre à la diversité des profils, des nationalités et des parcours scolaires dans les pays d'origine, et prendre en compte les vulnérabilités rencontrées avant, pendant et après un parcours migratoire souvent difficile. Afin d'y parvenir, Genève s'appuie notamment sur l'Agenda intégration Suisse (AIS), piloté par le DCS et son bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC). Son objectif est que deux tiers des jeunes de 16 à 25 ans issus de l'asile suivent une formation postobligatoire dans les cinq ans qui suivent leur arrivée.

Face à la pluralité des acteurs qui entourent chaque jeune, il devenait essentiel de coordonner leur action et d'établir de bonnes pratiques dans le suivi des parcours: c'est le rôle du Parcours jeunes AIS. Comme un "fil rouge", un référent unique, un travailleur social de l'Hospice général suit la ou le jeune d'une étape à l'autre et fait le lien avec les structures accompagnantes qui relèvent de la scolarité, de la santé et de l'emploi. A chaque changement d'étape, un bilan permet de l'orienter vers la voie qui convient le mieux, parmi une cinquantaine de mesures. La personne qui peut suivre une formation ordinaire s'engage vers le préapprentissage, puis l'apprentissage. Le jeune dont la santé rend une formation classique difficile peut rejoindre notamment le programme Ulysse, créé en 2021. Celle ou celui dont le niveau de français ne permet pas encore de se former peut viser directement l'emploi grâce à Passerelle Emploi, lancée par l'Hospice général en septembre 2026.

Ces efforts portent leurs fruits. Fin septembre 2026, plus de la moitié des jeunes hébergés dans les sites dédiés de l'Hospice général sont en formation. Leurs parcours sont variés. Certains, passés par ACCES II, sont en apprentissage en entreprise, dans l'installation sanitaire, le commerce de détail ou encore l'horlogerie, et une partie se forme à temps plein en école professionnelle.

Pour d'autres, le chemin est plus long. Au plus fort des arrivées, il y a deux ans, ACCES II comptait dix-sept classes d'alphabétisation. Les jeunes arrivés lors du pic terminent désormais leur parcours à ACCES II et les deux prochaines années seront décisives pour leur insertion. C'est là que se situe aujourd'hui le principal défi. Avec l'Hospice général, l'OFPC et l'enseignement secondaire II, ACCESS II leur ouvre des voies adaptées, notamment des formations préparatoires à l'apprentissage.

Aïre: des jeunes et des familles sous le même toit

Cet état des lieux de l'accompagnement des personnes requérantes d'asile mineures non accompagnées s'est déroulé dans le nouveau centre d'accueil de l'Hospice général situé à Aïre.

Conçu pour accueillir des familles et des RMNA sur le même site, il illustre le chemin parcouru depuis la situation d'urgence rencontrée en 2023. Il héberge aujourd'hui 54 personnes: 30 RMNA, en chambre individuelle, et 24 personnes réparties en six familles, chacune dans un appartement. "Ces deux populations ont beaucoup à partager. Cette coexistence permet de créer une véritable communauté de vie et d'entraide", explique Bàrbara de Bobes, directrice adjointe de l'Aide aux migrants à l'Hospice général.

Conçu en bois et béton par le bureau 3BM3, le centre s'organise autour d'une salle polyvalente vitrée, entre deux pavillons, l'un pour les jeunes et l'autre pour les familles. Une équipe éducative est présente auprès des jeunes tous les jours et des intervenants assurent une présence la nuit. Deux travailleurs sociaux accompagnent les familles chaque semaine. Ce cadre stable offre aux jeunes comme aux familles une base solide pour construire leur

avenir.

Le dispositif d'accueil des RMNA à Genève

Entre janvier 2023 et septembre 2026, Genève a accueilli 575 RMNA. Chaque jeune arrivé des centres fédéraux est d'abord accueilli au centre d'hébergement de Louis-Casaï 86. Pendant six semaines à trois mois, les équipes de l'Hospice général, l'équipe médicale des HUG, les curateurs du SPMi, les travailleurs sociaux hors murs de la FASe, les enseignants du DIP et, pour les moins de 16 ans, la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) y établissent un diagnostic socio-sanitaire. Il permet de repérer tôt les situations fragiles, notamment en matière de santé mentale et de définir avec le jeune l'accompagnement et le lieu de vie qui lui conviennent.

Le jeune est ensuite orienté vers l'un des six sites de l'Hospice général ou, s'il a moins de 16 ans ou est particulièrement vulnérable, vers l'un des trois foyers de la FOJ. De petite à moyenne taille, chaque lieu répond à un profil, qu'il s'agisse de jeunes dont la santé demande un suivi, de jeunes plus autonomes ou de jeunes qui approchent de la majorité.

Cette évolution repose sur la mobilisation coordonnée de l'ensemble des partenaires cantonaux, une collaboration qui permet d'assurer la continuité dans l'accompagnement, de l'arrivée du jeune jusqu'à son entrée dans la vie adulte.

La plateforme cantonale RMNA est composée des institutions suivantes: l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales (OAIS/DCS), l'office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ), l'accueil de l'enseignement secondaire II (ACCES II), l'office médico-pédagogique (OMP), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), l'Hospice général, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) et la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ).

Annexe : RMNA et ex-RMNA à Genève : chiffres et repères (45316)

Pour toute information complémentaire (médias uniquement):

- *M. Guillaume Renevey, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32*
- *Mme Nadia Barth, responsable relations médias, Hg, T. 078 920 13 00*